

# Pass Sanitaire et Mesures Sanitaires

## PARC MIRABEL

### Pass Sanitaire

Le Pass Sanitaire est obligatoire pour les visiteurs à partir de 18 ans pour pouvoir accéder au parc.

Le Pass Sanitaire peut-être :

- un test négatif, PCR ou antigénique
- Un certificat de vaccinations (deux doses + 7 jours)
- Un certificat de rétablissement (PCR ou antigénique positif de moins de 6 mois).

Merci de présenter à l'entrée du parc votre Pass Sanitaire au format copie papier ou sur l'application TousAntiCovid.

### Mesures Sanitaires

Afin de lutter efficacement contre la propagation du virus COVID-19, le Parc Mirabel a mis en place un plan de sécurité sanitaire et des mesures de sécurité adaptées au site afin que nos visiteurs puissent profiter au mieux de leur visite.

Nous sommes un établissement de Plein Air, **le port du masque n'est donc pas obligatoire** dans notre site, néanmoins il est recommandé à partir de 10 ans, suivant les recommandations ministérielles. Il est par contre **impératif de respecter les mesures de distanciation** dans tout le parc mais également dans les attractions.

Toutes les mesures ont été mises en place :

- Gestion des flux à l'entrée du parc et dans le parc avec des mesures de distanciation entre les visiteurs.
- Installations de plexiglas aux différentes caisses.
- Mise en place de gel hydroalcoolique dans plusieurs points stratégiques du parc.
- Nettoyage et désinfection régulier des locaux, des sanitaires et de l'espace snack.

La liste des recommandations sanitaires sont disponibles dans le document « Recommandations COVID-19 » ci-dessous. Ce document, ainsi que des recommandations et consignes complémentaires sont également disponibles dès l'entrée du Parc. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes les informations complémentaires ([info@parcmirabel.com](mailto:info@parcmirabel.com)).

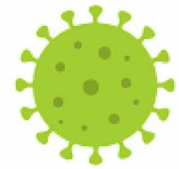
#### **!! ATTENTION !!**

Le non-respect de ces recommandations sanitaires ou des recommandations de sécurité peut entraîner l'exclusion du parc sans remboursement. Nous privilégions la sécurité de tous.

Au plaisir de vous recevoir au PARC MIRABEL.

La Direction

# RECOMMANDATIONS COVID-19



## PARC MIRABEL



Respectez une distance d'un mètre minimum avec les personnes qui vous entourent.

**2**



Le port du masque est recommandé si vous ne pouvez pas respecter les distances de sécurité dans les attractions.

**3**



Ouvrez l'œil pour bien respecter les consignes de sécurité présentes à chaque attraction du parc.

**4**



Lavez vous les mains avec du savon aussi souvent que possible dans les 2 points d'eau du parc.

**5**



Désinfectez-vous les mains aussi souvent que possible à l'aide du gel hydroalcoolique disponible dans les différents points du parc.

**6**



Marchez sur le côté droit des allées pavées quand vous croisez une personne en sens inverse.

**7**



Parents et accompagnants soyez vigilants et aidez les enfants à appliquer toutes ces mesures.

**8**



Privilégiez les paiements par carte bancaire sans contact pour vos achats.

**9**



Contactez le personnel du parc en cas de difficultés pour respecter les consignes ou si vous constatez des non respects des consignes.

**10**



Veillez au respect des distances de sécurité dans toutes les attractions pour ne pas provoquer de rassemblement.